

 Agence Régionale de Santé Normandie	 MISSION SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT (MISCO)	
	COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES DE L'ORNE	
Affaire suivie par : 		CAEN, 16/07/2018

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Commission Départementale des Soins Psychiatriques De l'Orne

I – Composition de la CDSP au 31/12/2017

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	Mme	
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	Mme	X
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	Docteur	X
1 médecin généraliste	Docteur	X
1 représentant d'association agréée de personnes malades	Docteur	X
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	Madame	X
	Madame	X

II – Statistiques d'activité de la CDSP

Nombre de réunions	4
Nombre de visites d'établissements	4
Nombre total de dossiers examinés :	73
- dont SDRE et SDJ	29
- dont SDDE	44
- dont SPI	39
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	44
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	15
- dont SDRE et SDJ en programme de soins	14
- dont SDDE en hospitalisation complète	0
- dont SDDE en programme de soins	5
- dont SPI en hospitalisation complète	7
- dont SPI en programme de soins	3

Agence régionale de santé de Normandie

Mission soins psychiatriques - Site de CAEN - 2, place Jean Nouzille - CS 55035 14050 CAEN cedex 4 - ☎ 02.31.70.96.96

Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :	NC
- dont nombre de demandes adressées au préfet	NC
- dont nombre de demandes satisfaites	NC
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	NC
- dont nombre de demandes satisfaites	NC
- dont nombre de demandes adressées au JLD	NC
- dont nombre de demandes satisfaites	NC
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients	4

III – Bilan Statistiques 2017

Cf. Annexe 1

IV - Synthèse :

- Lors de l'examen des dossiers par les membres de la CDSP, il n'est pas pointé de situations pour lesquelles les décisions d'admission n'étaient pas adaptées à l'état de santé des patients.

Il sera relevé quelques manquements ou erreurs de forme et/ou quelques manquements sur le fond qui ont été signalés et modifiés par l'établissement. Un point particulier a été soulevé quant à la motivation des certificats mensuels, qui sont parfois peu circonstanciés et où l'on a pu remarquer la pratique du « copier-coller ». Les établissements et les médecins ont été sensibilisés sur ces problématiques. Les dossiers qui pouvaient présenter ces éventuels manquements ont été réexaminés par la commission aux séances suivantes. La commission a manifesté un point de vigilance particulier sur le sujet qui se poursuivra en 2018.

Peu de réclamations directes auprès de la CDSP. Cette situation semble liée au caractère systématique des audiences JLD qui permettent plus facilement aux patients de faire connaître leurs remarques ou désapprobation. Les réclamations réceptionnées ont été traitées en séance, le dossier du patient est examiné, et un courrier en réponse est systématiquement adressé au patient.

Agence régionale de santé de Normandie

Mission soins psychiatriques - Site de CAEN - 2, place Jean Nouzille - CS 55035 14050 CAEN cedex 4 - ☎ 02.31.70.96.96

- Visite d'établissement :

- 4 visites ont été réalisées en 2017 :

> mars 2017 : CH de FLERS

> juin 2017 : Centre Psychothérapique de l'Orne, site de l'Aigle

> octobre 2017 : Centre Psychothérapique de l'Orne, site d'ALENCON

> décembre 2017 : CH de FLERS

Les membres ont pu visiter les unités accueillant des patients en soins psychiatriques sans consentement, rencontrer les patients qui avaient demandé à voir la CDSP et procéder à l'examen des registres de la Loi.

Aucun élément particulier n'a été soulevé lors de la visite des lieux. En règle générale, les patients rencontrés précisent qu'ils sont satisfaits de la prise en charge et que les personnels sont agréables. L'examen des registres n'a fait l'objet d'aucune remarque. Un travail a été fait en 2017 par les établissements pour mettre en place et faire vivre le registre isolement contention. Une attention particulière sera apportée à ce registre en 2018.

Le secrétaire de la CDSP 61,

Le 16/07/2018,

Agence régionale de santé de Normandie

Mission soins psychiatriques - Site de CAEN - 2, place Jean Nouzille - CS 55035 14050 CAEN cedex 4 - ☎ 02.31.70.96.96

Rapport d'activité - CDSP 61 - 2017- Annexe 1

Récapitulatif Orne - Activité soins psychiatriques sans consentement

Période : 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

I - Données de cadrage

	ORNE	
	CPO ALENÇON ET L'AIGLE	CH DE FLERS
Nombre total de mesures de soins psychiatriques (préfets et directeurs)	276	43
Par département (nombre total de mesures préfets justice, directeurs)	319	
dont Nombre total de SDRE et SDJ (mesures préfet et justice)	39	9
	48	
dont Nombre de mesures prises en application de l'art. L. 3213-1 du CSP (adm direct préfet)	9	9
dont Nombre de mesures prises après application de l'art. L. 3213-2 du CSP (adm municipale)	3	0
dont Nombre de mesures prises en application de l'art. L. 3213-7 du CSP (adm médico-légale)	0	0
dont Nombre de mesures prises en application de l'art. 706-135 du CPP (adm judiciaire)	0	0
dont Nombre de mesures prises en application de l'art. L. 3214-3 du CSP (adm carcérale)	27	0
dont Nombre total de SDDE (mesures directeur)	237	34
	271	
dont Nombre de SDT (mesure à la demande d'un tiers - droit commun)	13	5
Nombre de SDTU (mesure d'urgence)	90	22
Nombre total de SPI (mesure pour péril imminent)	134	7
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	149	0
dont Nombre de SDRE et SDJ	27	0
dont Nombre de SDDE	122	0
dont Nombre de SPI	27	
Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	442	6
dont Nombre de levées de SDRE et SDJ	35	2
dont Nombre de levées de mesures prises en application de l'art. L. 3213-1 du CSP	10	2
dont Nombre de levées de mesures prises après application de l'art. L. 3213-2 du CSP	2	0
dont Nombre de levées de mesures prises en application de l'art. L. 3213-7 du CSP	0	0
dont Nombre de levées de mesures prises en application de l'art. 706-135 du CPP	0	0
dont Nombre de levées de mesures prises en application de l'art. L. 3214-3 du CSP	23	0
dont Nombre de levées de SDDE	234	4
dont Nombre de levées de SPI	119	0
Saisines JLD	328	19
moyenne saisines/mois	27,0	1,58
Dossiers audiençés	299	19
moyenne dossiers audiençés/mois	25,0	1,58

CDSP = Code de la santé publique
 CPP = Code de procédure pénale
 SDRE = Soins sur décision du représentant - Chapitre III du titre Ier du livre III de la 3ème partie du CSP
 SDJ = Soins sur décision de justice - Article 706-135 du CPP
 SDDE = Soins sur décision du directeur d'établissement - Chapitre II du titre Ier du livre III de la 3ème partie du CSP
 SDT = Soins sur demande d'un tiers - Article L. 3212-1, II, 2° du CSP
 SDTU = Soins sur demande d'un tiers en urgence - Article L. 3213-3 du CSP
 SPI = Soins en cas de péril imminent - Article L. 3212-1, II, 2°